

Me Béatrice DELEST DE

SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

Avocats Associés au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.37.33.96 - p.vasquez@pdgconseils.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

**D'UNE MAISON D'HABITATION de 105 m2 sur deux niveaux
sise à BEZENET (03170), 41 Route Nationale.**

MISE A PRIX : QUARANTE MILLE EUROS (40.000 €)

**Avec faculté de baisse du quart puis de moitié
en cas de carence d'enchères.**

**Visite le Vendredi 30 Octobre 2020 de 11 h 00 à 12 h 00,
assurée par la SCP GUYOT SORBARA CHENIVESSE,
Huissiers de Justice à GANNAT (03800).**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle Borély - rez-de-chaussée - Palais Monthyon,
Place Monthyon - 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sur la commune de BEZENET (03170)
- 41 Route Nationale - une maison
d'habitation comprenant :

- Cave sous partie,
- Rez-de-chaussée avec salle à manger-séjour, cuisine, salle de bains, WC, garage, véranda,
- Etage de quatre chambres, couloir, salle de bains, WC,

- Grenier au-dessus,
- Cour derrière, passage sur le côté et puits à eau,
- Jardin séparé auquel on accède par un passage commun.

L'ensemble cadastré :

Section AE n° 326 – lieudit Le Vignot – pour une contenance de 01 a 23 ca (sol-maison),

Section AE n° 338 – lieudit Le Vignot – pour une contenance de 49 ca (jardin),

Section AE n° 436 – lieudit Route Nationale – pour une contenance de 5 a 67 ca (jardin),

Section AE n° 437 – lieudit Le Vignot – pour une contenance de 1 a (jardin),

Section AE n° 438 – lieudit Route Nationale – pour une contenance de 34 ca (jardin),

Section AE n° 439 – lieudit Route Nationale – pour une contenance de 95 ca (jardin),

Section AE n° 440 – lieudit Le Vignot – pour une contenance de 6 a 42 ca (jardin),

Section AE n° 441 – lieudit Route Nationale – pour une contenance de 8 a (jardin),

Section AE n° 338 – lieudit Route Nationale – pour une contenance de 49 ca,

Soit une contenance totale de 16 a 67 ca

D'après le procès-verbal de description :

Maître Clotilde SORBARA, Huissier de Justice associé à GANNAT a établi le 4 décembre 2018 le procès-verbal de description des biens aux termes duquel il apparaît que les lieux sont inoccupés depuis plusieurs années et vides de toutes personnes et de tous meubles.

La propriété est constituée d'une maison d'habitation ancienne, vétuste, non rénovée, en bordure de nationale et de parcelles de terres à usage de jardin, non attenantes.

La maison est composée au rez-de-chaussée d'une entrée directe dans le séjour, petite cuisine attenante, salle de bains, WC, cour couverte et garage et au 1^{er} étage de 4 chambres, couloir, salle d'eau, WC et au-dessus un grenier et une petite cave.

L'ensemble de la maison est vétuste, les revêtements sols, murs et plafonds sont anciens ainsi que les sanitaires.

La superficie habitable est de 105 m² sur deux niveaux.

Elle est équipée d'un chauffage au gaz avec chauffe-eau et radiateurs. La construction est antérieure à 1949. La maison est raccordée à l'assainissement collectif.

Il existe un garage attenant.

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La **SAS LES MANDATAIRES**, mission conduite par **Maître Michel ASTIER**, es qualité de mandataire judiciaire au redressement et à la liquidation des entreprises, domicilié 1, rue Roux-de-Brignoles, 13286 MARSEILLE Cedex 6 agissant en qualité de mandataire judiciaire à la liquidation judiciaire de la société dénommée SCI OLIVE 63, société civile immobilière au capital de 26.000 € dont le siège social est à AUBAGNE (13400), 1640 Les Caussettes – Bâtiment C – identifiée au SIREN sous le n° 492 226 261 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille,

A ces fonctions nommé par jugement du 26 janvier 2016 du Tribunal de Grande Instance de Marseille (liquidation judiciaire),

Agissant en vertu d'une ordonnance rendue le 6 mars 2019 par Madame le Juge Commissaire et publiée au bureau du service de publicité foncière de MONTLUCON le 5 avril 2019 volume 2019 S n° 7,

Ayant pour Avocat **Maître Béatrice DELESTRADE**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS & ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Maître Michel ASTIER.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.provansal.eu>

du Cabinet de **Me Béatrice DELESTRADE**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Béatrice DELESTRADE**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.91.37.33.96 – p.vasquez@pdgconseils.co

TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon – 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Me Béatrice DELESTRADE
Avocat